

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30/06/2010

Le Trente Juin Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.06.4767

OBJET :

**Structure
Multi Accueil**

**Avenant N° 1 à la
convention financière
régissant
les modalités
de Délégation
de Service Public
du 06 Mai 2009**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/07/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **23/06/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérard – M. BERNARD Jean-François – ~~M. BRENNER Jean-Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – ~~M. LE BRAS Pierre~~ – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BRENNER Jean-Marie à M. ANTION Claude – Mme HENRY-DAVID Sophie à M. GAVARD Jacky – M. LE BRAS Pierre à R. CHAZAL.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry – M. CITONY Lazare – Mme HEAM Julie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire rappelle à l'Assemblée que :

Par délibération en date du 29 Avril 2009, une convention financière régissant les modalités de Délégation de Service Public de la crèche de THIERVILLE a été passée avec l'Association A.M.F. 55 – 3 rue Gérard BIEVELOT à THIERVILLE.

Une modification de la dite convention concernant la participation financière de la municipalité est proposée par l'A.M.F. 55.

Seul, le paragraphe « Participation financière de la Municipalité » est modifié par Avenant.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cet avenant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 18 voix pour et 1 voix contre,

- se prononce favorablement sur la proposition d'avenant N° 1 à la convention financière régissant les modalités de Délégation de Service Public de la Structure Multi Accueil de THIERVILLE.
- autorise le Maire à signer l'Avenant N° 1 avec l'A.M.F. 55.
- dit que l'Avenant N° 1 est annexé à la délibération du Conseil Municipal.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30/06/2010

Le Trente Juin Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.06.4768

OBJET :

Service des Eaux

**Acquisition
d'un
ordinateur portable**

Budget 2010

Virement de crédits

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – ~~M. BRENNER Jean-Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – ~~M. LE BRAS Pierre~~ – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BRENNER Jean-Marie à M. ANTION Claude – Mme HENRY-DAVID Sophie à M. GAVARD Jacky – M. LE BRAS Pierre à R. CHAZAL.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry – M. CITONY Lazare – Mme HEAM Julie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire expose à l'Assemblée qu'afin d'installer le logiciel pour AUTOCAD 2011 (actualisation des plans du réseau d'eau), le Service des Eaux de la Ville doit s'équiper d'un ordinateur portable.

Considérant que la somme inscrite au Budget 2010 n'est pas suffisante, il convient de procéder au virement de crédits à l'intérieur de la Section d'Investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 19 voix pour,

- décide d'équiper le Service des Eaux d'un ordinateur portable.
- décide de virer la somme de 400 € de l'Article 2158 - Prog. 09 : Acquisition d'outillage vers l'Article 218 – Prog. 07 : Acquisition de matériels informatiques.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/07/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **23/06/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30/06/2010

**Le Trente Juin Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.06.4769

OBJET :

Service des Eaux

**Nettoyage
et entretien
des réservoirs
d'eau potable**

**Contrat
de prestations
de services**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/07/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **23/06/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT G rald – M. BERNARD Jean-Fran ois – ~~M. BRENNER Jean-Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Rapha l – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Jo lle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – ~~M. LE BRAS Pierre~~ – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BRENNER Jean-Marie   M. ANTION Claude – Mme HENRY-DAVID Sophie   M. GAVARD Jacky – M. LE BRAS Pierre   R. CHAZAL.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry – M. CITONY Lazare – Mme HEAM Julie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Rapha l (Art. L 2121-15 Code G n ral des Collectivit s Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire expose   l'Assembl e que :

- les r servoirs d'eau potable desservant du public doivent  tre nettoy s une fois par an.
- le nettoyage et la d sinfection d'un r servoir d'eau potable ont pour principal objet la suppression des causes d'alt ration de la qualit  microbiologique d'eau distribu e.
- le nettoyage permet d' liminer les d p ts (oxydes de fer, de mangan se ou encore calcaire) sur les parois et de retirer les boues d pos es dans le fond de l'ouvrage. Cette  tape est primordiale dans la r ussite de la d sinfection finale. La d sinfection est une  tape   part enti re qui doit  tre dissoci e du nettoyage. Celle-ci intervient en fin d'op ration de fa on    viter toute contamination   la remise en eau de l'ouvrage.

Vu le contrat de prestations de services propos  par la Soci t  MALEZIEUX, 1 rue Saint Vincent   57146 WOIPPY.

LE CONSEIL MUNICIPAL, apr s en avoir d lib r  et par 19 voix pour,

-  met un avis favorable   la signature d'un contrat de prestations de services avec la Soci t  MALEZIEUX, 1 rue Saint Vincent   57146 WOIPPY et autorise le Maire   le signer.
- dit que le contrat est conclu pour une p riode de trois ans   compter du 1^{er} Juillet 2010.
- dit que le contrat est pass  pour une intervention tous les ans au prix d'un montant forfaitaire de 1 360,00  HT.
- dit que le cr dit est inscrit en suffisance au Budget Primitif 2010 du Service des Eaux   l'Article 615.

D lib r  en s ance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifi e conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30/06/2010

**Le Trente Juin Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

DELIBERATION

N° 2010.06.4770

OBJET :

**GRIBEAUVAL
Bâtiment
des Associations**

**Badges
pour portes
d'entrée**

Prix de revente

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – ~~M. BRENNER Jean-Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – ~~M. LE BRAS Pierre~~ – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BRENNER Jean-Marie à M. ANTION Claude – Mme HENRY-DAVID Sophie à M. GAVARD Jacky – M. LE BRAS Pierre à R. CHAZAL.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry – M. CITONY Lazare – Mme HEAM Julie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire expose à l'Assemblée que :

- le bâtiment Associations, situé à GRIBEAUVAL, est équipé d'une porte d'entrée avec digicode. A ce titre, la Ville a acheté auprès de la Société Espace Métal à THIERVILLE, 200 badges pour un coût de 4,78 €TTC l'unité.
- lors de la mise à disposition de ce bâtiment aux Associations, il a été convenu de rétrocéder les badges aux Associations occupant le bâtiment.

Il est proposé de rétrocéder ces badges au prix de 5 €TTC l'unité.

Il invite le Conseil Municipal à émettre un avis sur le tarif proposé.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 19 voix pour,

- émet un avis favorable au tarif proposé pour la revente des badges aux Associations occupant le bâtiment à GRIBEAUVAL, soit 5 €TTC l'unité.
- invite le Maire à rétrocéder les badges aux Associations qui en feront la demande.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/07/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **23/06/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

Le Maire,

C. ANTION

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30/06/2010

**Le Trente Juin Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.06.4771

OBJET :

**CIMETIERES
HUMAINS**

**Reprises
de 24 concessions**

Cimetières A et B

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/07/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **23/06/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – ~~M. BRENNER Jean Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY DAVID Sophie~~ – ~~M. LE BRAS Pierre~~ – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BRENNER Jean-Marie à M. ANTION Claude – Mme HENRY-DAVID Sophie à M. GAVARD Jacky – M. LE BRAS Pierre à R. CHAZAL.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry – M. CITONY Lazare – Mme HEAM Julie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire qui demande au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur la reprise, par la Commune, de 12 concessions perpétuelles et 12 concessions centenaires dans le cimetière communal dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises et à trois ans d'intervalle, dans les conditions prévues par l'Article L 2223-13 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant aux Communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon.
- de l'autoriser à vendre pour de nouvelles inhumations les concessions en état d'abandon.

Les procès verbaux réglementaires ont été réalisés le 20 Janvier 2006 et le 29 Juin 2009 :

- 1^{er} Constat : 19 Décembre 2005
- 2^{ème} Constat : 26 Mai 2009

La liste des concessions concernées en état d'abandon est présentée en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 19 voix pour,

- décide la reprise au nom de la Commune des concessions en état d'abandon citées en annexe (12 concessions perpétuelles et 12 concessions centenaires).
- autorise le Maire à les vendre pour de nouvelles inhumations.
- autorise le Maire à accomplir toutes les formalités subséquentes.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30/06/2010

Le Trente Juin Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.06.4772

OBJET :

**Groupes Scolaires
de THIERVILLE**

**Maternelle
& Primaire**

**Garderies
Extrascolaires**

**Tarif au 1^{er}/09/2010
à facturer aux
familles**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/07/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **23/06/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – ~~M. BRENNER Jean-Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY-DAVID Sophie~~ – ~~M. LE BRAS Pierre~~ – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BRENNER Jean-Marie à M. ANTION Claude – Mme HENRY-DAVID Sophie à M. GAVARD Jacky – M. LE BRAS Pierre à R. CHAZAL.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry – M. CITONY Lazare – Mme HEAM Julie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Vu la délibération N° 99.06.3055 du 28 Juin 1999 relative à la création de garderies extrascolaires dans les Groupes Scolaires Primaires et Maternelles et à leurs modalités de fonctionnement.

Vu la délibération N° 2009.07.4649 du 08 Juillet 2009 fixant le tarif de la garderie extrascolaire à 1,75 €par jour et par enfant à compter du 1^{er} Septembre 2009.

Considérant qu'il convient de revoir le tarif journalier.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 19 voix pour,

- décide de fixer le tarif à **1,80 € par jour et par enfant quelque soit le temps de présence de l'enfant au cours de la journée.**
- dit que ce tarif prendra effet au **1^{er} Septembre 2010.**
- dit que les autres décisions fixées dans les délibérations en référence restent sans changement en ce qui concerne les horaires et les modalités de fonctionnement du service de garderie extrascolaire.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30/06/2010

Le Trente Juin Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

DELIBERATION

N° 2010.06.4773

OBJET :

**Convention
de partenariat
entre la Ville
de THIERVILLE
– E.R.D.F.
et l'Association
E.I.M.A.
(Environnement
Initiative Multi-
Activités)**

Le Maire certifie :

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/07/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **23/06/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

**LE MAIRE
C. ANTION**

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – ~~M. BRENNER Jean Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY DAVID Sophie~~ – ~~M. LE BRAS Pierre~~ – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BRENNER Jean-Marie à M. ANTION Claude – Mme HENRY-DAVID Sophie à M. GAVARD Jacky – M. LE BRAS Pierre à R. CHAZAL.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry – M. CITONY Lazare – Mme HEAM Julie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Le Maire fait part à l'Assemblée :

- qu'E.R.D.F. propose une convention de partenariat ayant pour objet d'améliorer le cadre de vie et l'aspect esthétique des postes de transformation dont certains d'entre eux sont tagués.
- que la Ville de THIERVILLE et E.R.D.F. ont décidé de mener en commun une action désignée : « *Remise en peinture et embellissement de postes de transformation HTA/BTA* » dans les conditions définies par la présente convention.
- que le suivi et la mise en œuvre du chantier seraient confiés à l'Association E.I.M.A.
- que pour 2010, le poste retenu pour intervention (nettoyage, préparation du support et remise en peinture) est le poste situé :

- Poste SOMNARD – rue Saint EXUPERY

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention de partenariat avec E.R.D.F. et l'Association E.I.M.A.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 19 voix pour,

- décide de passer une convention de partenariat avec E.R.D.F. et l'Association E.I.M.A. (Environnement Initiative Multi-Activités) pour l'entretien des postes de transformation et autorise le Maire à la signer.
- dit que pour 2010, le poste de transformation retenu est :

Poste SOMNARD – rue Saint EXUPERY

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

Département
de la Meuse

—
Arrondissement
de VERDUN

—
Canton de CHARNY

COMMUNE DE THIERVILLE-SUR-MEUSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30/06/2010

**Le Trente Juin Deux mille dix,
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire,**

DELIBERATION

N° 2010.06.4774

OBJET :

**TERRAINS
COMMUNAUX**

Régularisation

PRESENTS : M. ANTION Claude – M. BARAUD Jean-Louis – Mme BARGE Christine – M. BEAUCOURT Gérald – M. BERNARD Jean-François – ~~M. BRENNER Jean-Marie~~ – ~~M. BURTEAUX Garry~~ – Mme CHAMPENOIS Claude – Mme CHAMPESME Jocelyne – M. CHAZAL Raphaël – ~~M. CITONY Lazare~~ – Mme DEVOILLE Joëlle – Mme DUPUIS Claudine – M. GAVARD Jacky – M. GUILLAUME Philippe – ~~Mme HEAM Julie~~ – ~~Mme HENRY DAVID Sophie~~ – ~~M. LE BRAS Pierre~~ – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFETZ Eric – M. RAJIN Michel – Mme RANGEARD Martine.

POUVOIRS : M. BRENNER Jean-Marie à M. ANTION Claude – Mme HENRY-DAVID Sophie à M. GAVARD Jacky – M. LE BRAS Pierre à R. CHAZAL.

ABSENTS : M. BURTEAUX Garry – M. CITONY Lazare – Mme HEAM Julie.

ABSENTS EXCUSES : /

SECRETAIRE : M. CHAZAL Raphaël (Art. L 2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.))

Considérant que l'exploitation et l'occupation des terrains appartenant à la Ville de THIERVILLE-SUR-MEUSE viennent d'être recensés.

Considérant que de nombreux terrains ne font l'objet d'aucune convention ni écrite ni verbale.

Le Maire certifie :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et par 19 voix pour,

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : **01/07/2010**
- Que la convocation du Conseil avait été faite le : **23/06/2010**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **22**

- décide de revoir la situation de ces terrains et de régulariser leur exploitation ou occupation afin de permettre à la Ville de retrouver l'entière disponibilité desdits terrains.
- dit que la Ville en disposera pour affiner les projets d'aménagement qu'elle envisage.

**LE MAIRE
C. ANTION**

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,

C. ANTION

**Sous-Préfecture
de VERDUN
reçu le :**